

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Multicooperation SICAV - Julius Baer Equity Asia

un compartiment de Multicooperation SICAV
(ISIN : LU1079020662, Catégorie d'actions : C - USD)
GAM (Luxembourg) S.A., laquelle fait partie de GAM Holding AG, gère ce Fonds

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du Compartiment (ci-après, le «Fonds») consiste à obtenir des plus-values maximales. Pour ce faire, le Fonds investit dans des actions asiatiques rigoureusement sélectionnées.
- Le Fonds investit au moins 2/3 de ses actifs dans des actions et d'autres titres de participation émis par des entreprises qui ont leur siège ou exercent la majeure partie de leur activité économique en Asie, y compris dans des titres de participation de sociétés immobilières, de fonds immobiliers cotés en bourse et de Real Estate Investment Trusts (REIT) cotés en bourse.
- Le Fonds peut en outre investir jusqu'à 1/3 de ses actifs dans d'autres actions, dans des titres de créance de toutes sortes, dans des instruments du marché monétaire, dans des dépôts bancaires, dans des fonds cibles (maximum 10%) et des produits structurés (maximum 10%), ainsi que dans des Exchange Traded Commodities (ETC, ou certificats Delta 1), des fonds de matières premières et des comptes de métaux précieux, pour autant que les actifs soient réglés en espèces sans livraison physique.
- Le Fonds peut détenir des actifs liquides, dont la part peut atteindre 49% des actifs dans certaines circonstances et par dérogation à la règle des 2/3. De surcroît, des investissements peuvent également être effectués indirectement par le biais de produits dits liés aux actions, en particulier des certificats américains de dépôt («American Depositary Receipts» ou ADR) et des certificats mondiaux de dépôt («Global Depositary Receipts» ou GDR) qui se conforment aux exigences de l'article 41 de la Loi de 2010 et qui n'intègrent pas de produits dérivés, ainsi que des ETF et autres fonds de placement.
- Le Fonds peut en outre détenir une part importante de produits dérivés à des fins de couverture et d'allocation dynamique aux devises, ainsi que

pour atteindre son objectif d'investissement.

Les autres caractéristiques essentielles du fonds pour l'investisseur sont les suivantes :

- Le Fonds est géré activement et n'a pas d'indice de référence. Il choisit librement ses placements et leur pondération.
- Les investisseurs peuvent acheter ou vendre le Fonds chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg.
- Le Fonds offre plusieurs catégories d'actions. Celles-ci peuvent se distinguer au niveau des commissions, de l'investissement minimum, de l'utilisation des revenus et de la qualification de l'investisseur.
- Les revenus sont réinvestis dans la catégorie d'actions.
- Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de cinq ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur susmentionné présente les caractéristiques de risque et de rendement du Fonds en fonction de ses performances passées au cours des 5 dernières années. En l'absence d'un historique sur 5 ans, ce dernier a été simulé sur la base d'un indice de référence approprié.

- En raison des fluctuations de valeur qu'il a subies par le passé, le Fonds est classé dans la catégorie mentionnée ci-dessus.
- L'indicateur permet à l'investisseur de mieux comprendre le potentiel de gain et de perte que présente le Fonds. Dans ce contexte, même la catégorie la plus basse ne constitue pas un investissement sans risque.
- La performance passée du Fonds n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- La classification dans une catégorie de risque peut évoluer avec le temps, la performance future du Fonds pouvant différer de la performance passée.
- Le Fonds n'offre à l'investisseur aucune garantie en termes de rendements. Il ne garantit pas non plus le remboursement fixe des sommes investies dans le Fonds par l'investisseur.

L'indicateur prend en compte les risques compris dans la valeur d'inventaire nette du fonds. Il s'agit principalement des risques de fluctuation de la valeur des investissements. Outre les risques reflétés par l'indicateur, la valeur d'inventaire nette du fonds peut également être influencée de manière importante par les facteurs suivants :

- Le Fonds investit dans des placements qui sont en principe facilement négociables et qui peuvent par conséquent être vendus à leur valeur de marché dans des conditions normales. Toutefois, il n'est pas exclu que dans certaines circonstances extrêmes (par exemple en cas de turbulences sur le marché), la négociabilité des placements du Fonds peut être réduite. Dans de telles situations, les placements du Fonds ne peuvent être vendus qu'à perte, avec pour conséquence une dépréciation du Fonds.
- Le Fonds investit dans des titres de créance exposés au risque que le débiteur ne puisse honorer ses obligations de paiement.
- Le Fonds investit dans des instruments financiers complexes (par exemple des dérivés), dont la valeur est liée à des placements sous-jacents. Certains de ces instruments financiers peuvent présenter un effet de levier qui peut fortement influencer sur la valeur d'inventaire nette du Fonds.
- Les pays émergents présentent souvent un contexte politique, juridique et économique instable qui peut donner lieu à des changements rapides et imprévus. Ceux-ci peuvent avoir des répercussions négatives sur les investisseurs étrangers ainsi que sur les marchés des capitaux de ces pays. La performance de Fonds investissant dans ces pays peut s'en trouver pénalisée.

Frais

Les frais que vous acquittez permettent d'assurer la gestion du fonds, sa distribution et sa commercialisation. Ces frais ont une influence sur la performance du fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	3.00%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.95%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Néant

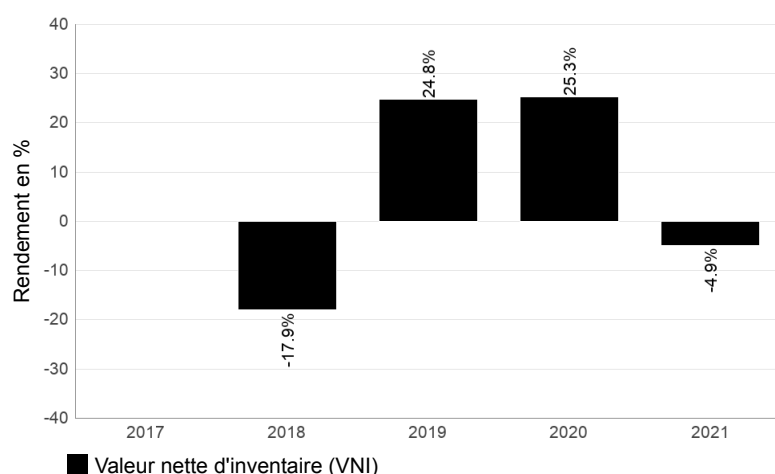
Les frais d'entrée et de sortie ainsi que les commissions de conversion indiquées correspondent à des valeurs maximales. Dans certains cas, les frais imputés seront moins élevés. Votre conseiller peut vous fournir des informations complémentaires.

Les frais courants sont calculés à la fin de l'exercice. Ce montant peut changer chaque année. Sont exclus :

- Les frais de transaction, sauf si le fonds doit payer une commission de souscription ou de rachat pour l'achat ou la vente d'autres véhicules de placement collectifs.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les coûts, veuillez consulter le prospectus complet. Celui-ci est disponible sur les sites Web www.funds.gam.com et www.fundinfo.com.

Performances passées



- La performance passée n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- Les données de performance font référence à la valeur d'inventaire nette. Les frais imputés pour la souscription, le rachat ou l'échange (par exemple frais de transaction et de garde de l'investisseur) ne sont pas pris en compte à cet égard.
- Année de lancement du Fonds : 2014
Année de lancement de la catégorie d'actions : 2017
- La performance passée a été calculée en USD.
- La politique d'investissement de ce Compartiment a été modifiée le 24.11.2016. Les performances enregistrées jusqu'à cette date font référence à la politique d'investissement initiale et ont donc été obtenues dans des circonstances qui ne sont plus valables.
- Le Julius Baer Equity Global Excellence Emerging Markets est rebaptisé Julius Baer Equity Asia avec effet au 6 juillet 2018 et sa politique d'investissement est réajustée en conséquence. Les performances enregistrées jusqu'à cette date font référence à la politique d'investissement initiale et ont donc été obtenues dans des circonstances qui ne sont plus valables.

Informations pratiques

- La banque dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- Des informations supplémentaires sur ce Fonds ou les autres catégories d'actions ou compartiments de la SICAV sont disponibles dans le Prospectus, les Statuts et le dernier Rapport annuel de la SICAV ainsi que dans les rapports semestriels publiés ultérieurement, au siège de la SICAV, auprès des représentants ou distributeurs respectifs dans les différents pays ou sur le site Web www.funds.gam.com. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande dans une langue officielle du pays concerné ou en anglais.
- La valeur nette d'inventaire est publiée quotidiennement sur www.funds.gam.com et sur www.fundinfo.com.
- La SICAV est soumise au droit fiscal luxembourgeois. Votre situation fiscale personnelle peut s'en trouver influencée.
- La responsabilité de GAM (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Il existe un droit d'échange entre les compartiments d'investissement de la SICAV luxembourgeoise.
- Multicoopération SICAV est organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois.
- Des informations sur la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion seront disponibles sur Internet à l'adresse www.funds.gam.com. Elles comprendront une description des méthodes de calcul des rémunérations et autres avantages ainsi qu'une liste des personnes en charge de l'affectation des rémunérations et autres avantages, y compris la composition du comité de rémunération. Les informations pourront être obtenues en version papier gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.